

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Saône-et-Loire

Elections Législatives

DU 23 NOVEMBRE 1958

Electrices, Electeurs,

Je vous demande de lire très attentivement cette profession de foi qui vous informera beaucoup plus qu'une réunion publique, à laquelle n'assiste pas 5% des électeurs.

Vous avez prouvé, le 23 septembre 1958, en donnant votre accord, à une énorme majorité, à la Constitution proposée par le Gouvernement du Général de Gaulle, votre désir profond d'apporter des réformes aux institutions de la IV[e] République.

La V[e] République est née. Pour qu'elle réponde aux promesses, elle compte sur des hommes nouveaux, le scrutin d'Arrondissement doit accomplir cette transformation.

L'Arrondissement de CHAROLLES avait, avant la guerre, deux Députés. Depuis la Libération, le scrutin de liste — de fâcheuse mémoire — a doté le Département de Députés pour la plupart inconnus, et nous autres Charollais, nous n'avions la bonne fortune de les rencontrer qu'aux seuls moments qui précédaient le renouvellement de leur mandat. Déshérité s'il en fût, le pays Charollais n'a jamais pu faire entendre sa voix, si ce n'est par l'audience et la bonne volonté de quelques hommes qui n'ont pas hésité à prendre sur leur temps et sur leurs travaux pour quémander de l'aide ou des subventions et se substituer ainsi aux parlementaires défaillants.

Ce système va donc changer ; le Charollais aura à la fin du présent mois un représentant qualifié pour défendre ses intérêts.

Pressenti par de très nombreux amis connus et inconnus, tant sur le plan départemental que dans le cadre de notre Arrondissement du Charollais, par ceux qui connaissent surtout le résultat de mon activité comme Conseiller général, j'ai dû accepter de céder à leurs instances et de poser ma candidature aux Elections Législatives.

Je remercie donc ces amis de leur confiance, tout en leur disant que, **mieux que dans des discours, la défense des intérêts de nos populations n'est efficace que dans l'action.**

Il est donc nécessaire, tant pour eux-mêmes que pour les Electrices et Electeurs dont je pourrais être insuffisamment connu, que je définisse et fasse savoir mes intentions.

C'est ainsi que :

Sur le plan agricole, et comme membre de la Commission d'Agriculture du Conseil Général, j'ai participé à l'élaboration et la présentation du projet qui a été voté par l'Assemblée Départementale pour la création d'une caisse de secours contre les calamités agricoles et l'Assurance contre la grêle.

Je n'ai cessé de poursuivre toute action de nature à étendre la réputation sur la qualité de notre élevage et à provoquer de nombreuses visites d'acheteurs étrangers dans notre Arrondissement ; j'ai travaillé à organiser et développer les transactions sur le bétail, allant même à proposer et amorcer un marché d'écoulement régulier sur l'étranger.

Je suis persuadé que, par un effort soutenu et par une action permanente auprès des Pouvoirs Publics, nous devons améliorer les conditions d'écoulement de nos produits agricoles, et notamment des produits de nos élevages.

Sur le plan d'équipement, ma fonction de Président de la Commission des Travaux Publics du Conseil Général m'a permis d'obtenir du Département une aide particulièrement importante pour l'équipement rural et urbain de notre région.

C'est ainsi que de nombreux projets d'adduction d'eau ont été entrepris, et de nombreux autres doivent être exécutés très prochainement, grâce à l'effort financier spécial du Département qui n'a pas hésité à couvrir la part de l'Etat, tout en assurant les subventions en faveur de l'habitat rural, ainsi que pour les chemins vicinaux et ruraux.

Comme Membre du Comité Technique Départemental des transports, j'ai obtenu des créations et le développement de lignes de transport en commun au service de nos populations rurales notamment.

Et sur le plan très particulier de l'équipement rural, M. HUSSON, Maire de VITRY-SUR-LOIRE, qui a bien voulu accepter de m'aider de sa suppléance, nous assure de ses appuis et conseils des plus précieux, puisque, Administrateur averti en tant que Président de Section au Tribunal Administratif de la Seine, il est depuis de longue date Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Bourbon-Lancy, qui groupe 30 communes ; il est Administrateur de la Caisse de Crédit Agricole de cette région.

Les connaissances précieuses et l'autorité que j'ai acquises dans ce large et si intéressant domaine de l'équipement rural et urbain, je suis décidé à les mettre le plus largement possible au service des collectivités de notre Arrondissement, comme je l'ai fait d'ailleurs chaque fois qu'il me l'a été demandé.

Sur le plan social, mes fonctions de Membre des Commissions Administratives Départementales m'appellent à connaître les besoins de nos hôpitaux et à participer à leur amélioration.

Augmentation des ressources des Vieux et des Economiquement faibles.

C'est pour les pauvres gens surtout et pour les vieilles personnes que j'ai été appelé et me suis fait un devoir à ne pas ménager mes interventions auprès des divers services spécialisés, et notamment auprès de la Sécurité Sociale de Dijon.

Il faut simplifier la constitution des dossiers, toujours difficiles à établir par les personnes âgées ; nous ne ferons jamais assez dans ce domaine de l'entr'aide pour les soulager de la misère et de la maladie. Augmentation de leurs allocations leur permettant de pouvoir vivre normalement.

Pour les salariés, il est indispensable de leur maintenir un pouvoir d'achat leur permettant d'élever dignement leur famille, de leur assurer des possibilités de vivre et aussi d'avoir un minimum de confort pour soulager et faciliter le travail de la ménagère ; intensifier la construction de logements location-vente ; poursuivre l'accession à la petite propriété : désir de tous les ouvriers ; faciliter la constitution de demande de prêt.

En ma qualité de Président du Comité Départemental des H. L. M., et de vice-Président de l'Office Départemental, je poursuivrai avec énergie l'attribution de crédits pour la construction de logements permettant de loger le nombre important de foyers qui se trouvent actuellement installés souvent dans des masures insalubres pour les parents et surtout pour les enfants.

Sur ce plan corporatif, commercial, artisanal et industriel, là aussi je n'ai cessé d'œuvrer et d'intervenir pour le développement industriel de nos cités et pour le bon et plein emploi de la main-d'œuvre.

Une bonne activité industrielle qui assure de bons salaires à un nombre toujours plus grand de consommateurs est la garantie du développement du commerce de détail, et notammeent de consommation et assure pour la production surtout agricole, des débouchés toujours plus sûrs.

L'aide au petit commerce et à l'artisanat doit demeurer notre souci. Combien de fois ai-je dû attirer l'attention des Administrations financières sur la situation particulièrement difficile de tel ou tel petit commerçant. Il est indispensable d'aborder et de résoudre la réforme fiscale, équilibrer les dégrèvements pour l'établissement de l'impôt sur les revenus, au même taux que les professions administratives, assurer aux commerçants le bénéfice des Lois Sociales.

Sécurité intérieure et extérieure.

Rendant un reconnaissant hommage au Général de Gaulle, je tiens à préciser que je m'attacherai à lui apporter mon concours le plus absolu pour la réalisation de son programme économique et social, mais surtout pour que soit achevée l'œuvre magnifique qui doit nous amener la paix en Algérie et le retour à leur foyer des fils de chez nous.

Son action passée à laquelle, dans la Résistance, nous avons participé, est garante de celle à venir.

Evidemment, certes, à l'Assemblée Nationale, je rencontrerai de plus vastes problèmes, mais j'entends les aborder avec le même patriotisme et le même bon sens que les Electeurs auront bien voulu me reconnaître sur le plan départemental.

Si vous voulez m'honorer de votre confiance, le 23 novembre, je peux vous assurer que je travaillerais sans compter pour défendre vos intérêts au sein de l'Assemblée Nationale, et pour faire de notre Arrondissement un des plus florissant de notre pays.

CARRIER Ernest

Candidat Radical Indépendant.
Adjoint au Maire de Paray-le-Monial.
Conseiller Général.
Membre de la Commission Administrative Départementale
Président de la Commission des Travaux Publics du Conseil Général.
Président du Comité Départemental des H. L. M
Membre de la Commission d'Agriculture
Officier d'Académie.

HUSSON Albert

Propriétaire, Agriculteur.
Président de Section au Tribunal Administratif de Paris.
Maire de Vitry-sur-Loire.
Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Bourbon-Lancy.
Administrateur de la Caisse du Crédit Agricole de Bourbon-Lancy.
Officier de la Légion d'Honneur. Croix de Guerre.
Officier du Mérite Agricole. Officier d'Académie.

IMP. NOUVELLE, PARAY-LE-MONIAL